



Budget participatif de la jeunesse en Ardèche

Charte de l'ambassadeur en ligne

Le budget participatif de la jeunesse en Ardèche a été élaboré par plus de 200 jeunes Ardéchois.es âgé.e.s de 11 à 30 ans, dans l'objectif de permettre aux citoyen.ne.s (de tout âge) de proposer et de choisir des projets à mettre en œuvre sur le territoire.

1. Qu'est-ce qu'un ambassadeur du budget participatif ?

L'ambassadeur du budget participatif de la jeunesse en Ardèche **s'engage bénévolement à communiquer et faire connaître la démarche** sur les réseaux sociaux. La capacité à **toucher un public large et diversifié** est une des clés de réussite d'un budget participatif.

L'ambassadeur participe à créer une mobilisation citoyenne autour du budget participatif et **en particulier chez les jeunes** de 11 à 30 ans.

L'ambassadeur prend part, selon sa disponibilité, aux **ateliers participatifs** proposés sur la communication autour du budget participatif.

L'ambassadeur agit de manière **autonome**, selon ses envies et ses disponibilités. Un "kit de communication" est mis à sa disposition.

2. Les engagements de l'ambassadeur

En téléchargeant le kit, l'ambassadeur s'engage, dans le cadre de sa communication autour du budget participatif, à :

- Respecter le règlement du budget participatif de la jeunesse en Ardèche.
- Respecter les principes d'une **communication bienveillante**.
- Ne pas tenir, ou partager, des propos discriminatoires ou diffamatoires, incitant à la haine ou à la violence.
- Ne pas détourner les éléments de communication à des fins malveillantes.
- Ne pas tenir, ou partager, des propos liés à des organisations politiques.
- Communiquer et agir au service de la démarche budget participatif, en respect avec **ses valeurs d'ouverture, de transparence et d'inclusion**.

En cas de non-respect de cette charte, chaque ambassadeur engage sa responsabilité individuelle.

3. Que contient le kit de l'ambassadeur ?

- Flyers et affiches en version numérique
- Un choix de hashtags et de slogans pour communiquer sur les réseaux sociaux.
- Des posts « types », adaptés aux différents réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, Snapchat, etc.).
- Des images, issues de l'univers graphique du budget participatif de la jeunesse en Ardèche, utilisables sur les réseaux sociaux.

4. Conseils pour les ambassadeurs

Pour écrire sur les réseaux sociaux :

- Utilisez des hashtags
- Faites des phrases simples et efficaces
- Vérifiez les fautes d'orthographe

Pour créer des contenus visuels :

- Illustrez vos propos avec des images, montages, GIFs et vidéos afin de gagner en visibilité
- Faites attention aux droits d'auteurs et privilégiez les contenus visuels libres de droits (sous licence *creative commons* par exemple).

